

Le p'tit mot d'Alphonse



Le journal
de l'association
de quartier
Alphonse GUERIN



Le mot du président

Le samedi 12 juin une fresque, réalisée par deux artistes professionnelles dans le cadre de la naissance du "sentier d'interprétation" (voir le n°25), a été installée sur les murs du vélodrome, côté promenade des Bonnets rouges.

Beaucoup de participants la trouvèrent belle, voir très belle, d'autres avaient des avis opposés. C'est la liberté de chacun. La beauté est subjective. On aime ou on n'aime pas une œuvre d'art.

Il en est de même pour cette forme d'art urbain appelé « graff » réalisé par un groupe de graffeurs avec l'autorisation de la municipalité. Des riverains, de l'autre côté de la Vilaine, se sont élevés contre cette réalisation en y portant des jugements particulièrement sévères.

Cette anecdote démontre combien il est difficile d'obtenir l'agrément de tout le monde. Pour cela, fallait-il ne rien faire ?

A peine installée, la fresque, réalisée sur des panneaux plastifiés, a été détériorée et taguée par des vandales qui ont par ailleurs bien ciblé leurs actes en se gardant de toucher aux "graffs"...

Et vous, qu'en pensez-vous ? Envoyez vos avis au siège de l'association, 4 allée Georges Palante.

Daniel Heurtault

démarches et réponses

déchets



*Dans les dernières semaines, nous avons été interpellés par les problèmes de collecte des déchets.
Voici le résultat de nos démarches.*

Monsieur le conseiller municipal,

La mise en place de la collecte sélective a été effectuée dans le quartier Alphonse Guérin début mai 2004. Vous avez pu constater que nous avions relayé l'information dans notre journal " le P'tit mot d'Alphonse " n° 25. Or depuis trois semaines de fonctionnement, notre association est alertée par un nombre grandissant d'habitants au sujet de dysfonctionnements constatés dans différents points du quartier...

" Le conseil d'administration de l'Association de quartier Alphonse Guérin attire l'attention du service de collecte sélective de la ville de Rennes et de Rennes Métropole sur les difficultés rencontrées par les habitants du quartier :

Sommaire :

- P-2 et 3 Déchets et aménagement du quartier
- P - 4 et 5 Un marché alimentaire dans le quartier.
- P - 6 et 7 Ateliers de la vie associative - Rétroviseur
- P- 8 Regard sur le passé - Rendez-vous
- P. centrale Pôle multimédia et un peu de tout.

Adresse de l'association :

Association de quartier AlphonseGuérin
4 allée Georges PALANTE 35000 RENNES

<http://assoalphonseguerin.free.fr/>

-tous les habitants n'ont pas été informés des jours de passage de la nouvelle collecte.

-pas de distribution des sacs jaunes pour certains.

-la collecte du samedi pose un problème pour les collectivités et copropriétés qui n'ont pas de personnel chargé de la sortie des poubelles ce jour là. Les containers sont sortis le vendredi soir et restent encombrer les trottoirs jusqu'au lundi ce qui pose le problème de la sécurité et de l'hygiène.

-il est observé une irrégularité dans l'horaire de passage des camions.

-Il est demandé que soit pris en considération les jours fériés (nombreux au mois de mai) pour le passage de la collecte."

Réponse de Mr GERAUD

"J'ai bien pris connaissance de votre courrier relatif aux difficultés de collecte sélective.

J'ai alerté les services de Rennes Métropole qui font le point. Vos informations nous sont précieuses.

Merci de votre participation.

Alain GERAUD Chargé de la propreté publique

Réponse de Rennes Métropole

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
TECHNIQUES SERVICE VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS

Le 16 juin 2004

Monsieur,

Votre courrier du 27 mai dernier...dans lequel vous me faites part des difficultés rencontrées par les habitants du quartier, lors de la mise en place de la collecte sélective dans votre quartier, a retenu toute mon attention.

Les ambassadeurs du tri avaient pour mission d'informer les habitants des consignes de tri, des jours de collecte ainsi que de leur distribuer des rouleaux de sacs jaunes. Les horaires de travail des ambassadeurs étaient aménagés de façon à pouvoir rencontrer les habitants le midi et le soir jusqu'à 19h (du mardi au samedi). Il était prévu de faire jusqu'à trois passages afin d'optimiser les chances de rencontrer les usagers.

De plus, au cas où l'ambassadeur ne rencontrait pas l'habitant, il devait déposer un avis de passage sur lequel était indiqué un numéro de téléphone gratuit (mis en service uniquement pendant le lancement de la collecte sélective). Il était alors possible de prendre un rendez-vous avec un ambassadeur.

Il semble que, malgré toutes ces dispositions, des personnes n'ont pas été rencontrées. Celles-ci peuvent, dans ce cas, appeler le numéro vert du service de Valorisation des Déchets Ménagers de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31 (appel gratuit) afin de communiquer leur adresse pour la livraison des sacs jaunes et de documentation.

Depuis le 3 mai 2004, les circuits de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables ont été modifiés afin de tenir compte des nouvelles modalités de collecte résultant de la mise en place de la collecte sélective.

Lors de la réalisation des circuits de collecte, le Service de Valorisation des Déchets Ménagers a demandé au prestataire de collecte de tenir compte d'un maximum de contraintes (horaire de passage sur les grands axes, horaires de sorties des écoles,...) afin de sécuriser les circuits. Les collectes devant s'effectuer du lundi au samedi à partir de 17 h 30, il n'était cependant pas possible de tenir compte

des horaires de travail de l'ensemble des gardiens d'immeubles de la Ville de Rennes comme vous pouvez le comprendre.

Par ailleurs, l'irrégularité de l'horaire de passage de la benne est dû à une adaptation des nouveaux circuits et à l'apprentissage des nouvelles tournées par les chauffeurs.

Enfin, suite aux dysfonctionnements de collecte dûs aux jours fériés, le Service de Valorisation des Déchets Ménagers établit avec notre prestataire de collecte de nouvelles modalités de rattrapage pour les prochains fériés qui seront communiquées aux syndics.

Depuis, où en sommes-nous?

Amélioration ou pas?

Vous pouvez nous adresser vos remarques et propositions au siège de l'association pour que nous puissions suivre cette question.

**dossier
aménagement**

Depuis les enquêtes réalisées sur le quartier et auxquelles vous avez largement répondu nous sommes dans l'attente des réponses de la ville pour pouvoir ENFIN aboutir à des effets dans le quartier.

CleanFil

4, bd Laennec
Rennes
Mme PIHAN

* de 30 ans d'expérience - Travail soigné
Laverie self-Séchage

02.99.63.31.54

*Retouches, coûture
*Transformations
*Rideaux, voilages, cuirs etc...

Ouvert 7/7 de 7h30 à 22h

RENAULT
*A votre service
du lundi au vendredi*
Garage
Michel COURIAUT
mécanique
tôlerie
5-7 impasse
Maquis St Marcel
02.99.36.33.93
Depuis 1924 au cœur du quartier

Jean-Yves HOUILLIER
Assurances-Place



Tarifs compétitifs
pour jeunes conducteurs
Salariés
Fonctionnaires

4 Bd Laennec 35000 Rennes
tél : 02.99.36.88.78

Qu'avons-nous faits, quelles réponses avons-nous obtenues?

Les résultats des réflexions des habitants et les attentes ont été portées à l'attention de l'élu de quartier Mr SEMERIL, au mois de mai, par l'intermédiaire du journal et des rencontres directes.

Nous avons des propositions à faire

- sur l'aménagement de la placette rue Robidou.
- sur l'aménagement de la promenade des Bonnets rouges (un groupe y a travaillé depuis plusieurs années)
- sur bien d'autres questions concernant le quartier (cf enquête présentée dans N°25 du journal)

Lors de la dernière réunion du Conseil de quartier (début septembre) nous avons réaffirmé nos attentes et nos demandes.

Notre élu de quartier a pris, en séance, l'engagement de mettre en place RAPIDE-MENT, en ce qui nous concerne, deux groupes de travail avec la ville, Territoires et les services concernés :

- un groupe sur l'aménagement des berges de la Vilaine dont la promenade.
- un groupe sur les questions soulevées à l'occasion de notre enquête. (placette, carrefours et circulation, cheminement piétons, stationnements...)

Nous sommes maintenant en attente du démarrage de ces groupes où les habitants seront invités le plus largement possible.

Des nouvelles de la ZAC.

Informations communiquées par TERRITOIRES

Etat d'avancement :

- 13 permis de construire accordés ;
 - Espace Deux Rives - Lycée site Laënnec et Robidou ;
 - 507 logements dont 172 PLUS
- 212 logements livrés dont 40 PLUS
- 293 logements en chantier dont 132 PLUS
- 194 logements en études dont 58 PLUS

Réflexions et actions en cours :

- Démarrage chantier rue J. Mallivel en octobre prochain ;
- Projet en rives de Vilaine et définition des squares (Vélodrome, Moreau de Jonnès, chemin reliant la rue N.de Buffon à la rue P. Amys)
- Relocalisation Chapelle St Bernard sur terrain Etat (maison éclusière), précédemment occupée par la DDE.
- Etude fonctionnelle bd Villebois Mareuil et débouché rue Moreau de Jonnès

Réactions de l'association de quartier

Les informations concernant la ZAC portent, pour l'essentiel sur l'état d'avancement des constructions. Mais il ne suffit pas seulement de réaliser des constructions pour faire un quartier.

Nous sommes donc très intéressés par tous les aménagements dont l'étude est annoncée : chemins piétons, placettes arborées, sorties de rue, aménagement de la promenade.

Nous demandons que l'éclairage de la promenade des Bonnets Rouges soit réalisée sans délai. Rien ne s'y oppose.

Nous redisons également combien nous sommes attachés à maintenir le peu de verdure qui reste sur le quartier. 40% des surfaces doivent rester perméables, en cas de pluie, pour éviter un apport brusque d'eau vers la Vilaine. Alors nous faisons un calcul simple : plus il a de verdure et moins l'eau rejoindra rapidement la rivière.

Nos échanges avec la ville se font sur ces bases.

Nous avons également appris lors du dernier Conseil de quartier :

- > qu'une bibliothèque de quartier sera construite à l'entrée actuelle du Thabor, au bas de la rue de la Duchesse Anne.
- > que l'espace occupé par la brasserie, rue St Hélier serait, sans doute acheté par la ville avec la construction de logements, un espace vert, et un espace réservé à la culture et au logement d'activités artistiques.

Mutuelles d'assurances

Brice GILIS Agent général



Toutes assurances
Placements
Retraite
Santé
Epargne - Etc.

90 rue Alphonse Guérin 35000 Rennes
tél : 02.23.20.74.32 fax : 02.23.20.74.45
E-mail : brice.gilis@wanadoo.fr

TOLERIE - PEINTURE AUTOMOBILE

Réparations toutes marques



14, rue Moreau de Jonnès - 35000 RENNES

Café Le P'ti Alphonse

Ouvert tous les midis
Du Lundi au Vendredi
Et tous les Vendredis soirs
(les autres soirs sur réservation)

4 rue Alphonse Guérin
35000 Rennes
Tél : 02.99.36.41.20



"Le PTIT MOT D'ALHONSE" est allé rencontrer Mr SEMERIL pour lui demander ce qu'il pensait de l'idée d'implanter un marché dans le quartier.



Nous ne pouvons, faute de place, retracer ici tous les éléments de l'échange. En voici le principal :

Un marché dans le quartier? Bonne ou mauvaise idée?

M. SEMERIL : J'y suis très favorable et soutiendrai ce projet.

Dans un quartier qui manque de commerce, un marché peut répondre à un réel besoin et permettre de nouvelles relations.

Nous aborderons plus tard : le rôle de la ville dans la mise en place des marchés, les démarches, les études à mener, le lieu, les horaires et le style de marché.

Un projet qui demande du souffle. Un groupe de travail s'est mis en place. Vous pouvez le rejoindre.

Contact G. SOUCHET 02.99.38.59.16

vie associative

(Voici l'essentiel du courrier adressé à L'adjointe au Maire)

Dans le cadre des "ateliers de la vie associative", le CA :
-demande à ce qu'il n'y ait pas de rupture dans l'accompagnement des associations assuré jusqu'à ce jour par l'OSCR (aides et soutiens aux projets en cours, formations, répartition des subventions 2004 etc.).

-sera très attentif aux solutions retenues par la Ville :

.en matière d'accompagnement des associations impliquées dans les démarches de démocratie participative notamment par la prise en compte, dans l'organisation des réunions des conseils de quartiers et des comités consultatifs...

.dans la mise en place des services et conseils nécessaires aux associations (locaux à des coûts raisonnables et équitables pour toutes les associations, montage et accompagnement de projets...).

.en matière de soutien financier (équité dans la répartition des subventions...) et de mise à disposition de matériel et moyens humains.

-souhaite l'organisation de rencontres périodiques inter-associatives pour échanger les expériences et nouer des solidarités."

rétrôviseur...

ça c'est passé
dans le quartier.

«Une superbe braderie,
sous un soleil
éclatant»

Le président de l'Association de quartier Alphonse Guérin et la cinquantaine de bénévoles étaient très satisfaits de leur journée du dimanche 9 mai à

l'occasion de la 12^e braderie du quartier. Il faut dire que le soleil a incité les 211 exposants et les nombreux visiteurs à se déplacer pour vendre, chercher, fouiner ou simplement se promener dans les rues envahies de monde. Les affaires ont bien marché. Ça se lisait sur le visage radieux des bradeurs et des bénévoles qui tenaient les stands de buvette, galettes saucisse, crêpes et gâteaux... La répartition des exposants 40% de résidants et 60% d'extérieurs démontre avec clarté l'intérêt des habitants du quartier pour cette manifestation annuelle, n'en déplaît au courageux corbeau anonyme qui chaque année déverse sa prose insultante pour les 280 adhérents de l'association, mobiliés pour faire de cette journée un moment fort de l'animation du quartier.

"C'est la fête au village!" constate un promeneur qui découvre pour la première fois, comme les nouveaux habitants du quartier, ce rassemblement familial et convivial.



Rendez-vous est pris pour la prochaine braderie qui aura lieu le dimanche 15 mai 2005.

**RE PRO
LOGIE**

Photocopieurs

Télécopieurs - Duplicopieurs

Consommables bureautique

S.A.V. toutes marques

RICOH
Image Communication



Cabinet commercial : B. TANDONNET
Contact technique : P. CASTEL

21 Bd Villebois Mareuil, 35000 Rennes
tél : 02.99.87.53.53 - Fax : 02.99.87.55.00

TECHNI SON

21 rue Charles de Gaulle
35000 RENNES
02.99.33.34.70 - Fax : 02.99.33.34.71

Auto-radio - Alarme - Navigation
Tuning - Sono Personnalisée



**alimentation
générale**

Mme Claude ROUPIE

89 rue Alphonse GUERIN

35000 RENNES

tél : 02.99.36.05.55

UN MARCHE ALIMENTAIRE DANS NOTRE QUARTIER ?

Lors de l'enquête sur l'utilisation de la Placette ROBIDOU un certain nombre d'habitants du quartier avaient émis le souhait de voir un marché alimentaire s'installer à cet endroit.

Si l'idée n'est pas neuve, cette réponse a visiblement donné envie à plusieurs membres de l'association d'aller plus loin dans la démarche de réflexion. En effet l'évolution des habitudes de vie et l'arrivée des nouveaux habitants apportent des éléments qui permettent de se questionner sur la possibilité d'implantation de ce marché.

Il est vrai qu'aujourd'hui l'activité marchande alimentaire reste cantonnée au boulevard Laennec, au début de la rue Alphonse Guérin ainsi qu'au boulevard Villebois-Mareuil.

Un groupe de travail composé d'une dizaine de membres de l'association s'est donc mis en place début Mai avec l'objectif de pouvoir proposer une réponse concrète et un projet solide pour la mise en place d'un marché.



- Nous souhaitons un marché pour avoir des produits frais sans avoir à courir loin de chez nous !
- Nous voulons recréer un lieu convivial où les habitants du quartier mais aussi ceux d'autres secteurs puissent venir pour se retrouver.
- Le marché reste dans l'esprit de la plupart d'entre nous un endroit où il fait bon faire ses courses sans les contraintes de la voiture,
- L'école Pablo Picasso draine de nombreux parents qui pourraient être des acheteurs potentiels,
- La placette Robidou par sa situation centrale se prête parfaitement à ce type d'activité,
- Le marché est un bon compromis pour obtenir sur le quartier des commerces alimentaires bien achalandés (poissonnier, boucher...)
- Il serait possible de trouver des thèmes comme le marché de Noël afin que le marché devienne aussi festif,
- Le marché serait pour un certain nombre de personnes isolées une solution pour pouvoir effectuer facilement leurs achats, les personnes âgées et les habitants sans véhicule seraient intéressés,
- Le marché ne doit pas faire concurrence aux commerçants existants. D'après les éléments collectés auprès de commerçants sédentaires à la Poterie et à Cleunay, un marché fait peu de concurrence, au contraire il favorise le passage et le flux de clients.
- Pouvoir acheter des produits frais est une nécessité, si en plus cela peut être agréable, c'est encore mieux et si c'est à deux pas (au sens propre et au sens figuré) c'est épantant !!!

Une première démarche du groupe de travail a été de se renseigner sur les jours de marché existants sur l'agglomération. En effet, notre projet ne doit pas se trouver en concurrence avec un marché existant dans un secteur géographique proche.

Le mardi matin ressortait comme étant le jour le plus favorable à notre projet.

Seconde démarche : Nous avons donc continué notre enquête en allant au marché de la Poterie, rencontrer l'homme à l'origine de ce marché récent. Cette discussion nous a permis de mieux prendre conscience de la complexité d'une telle démarche. Il ne suffit pas que quelques habitants souhaitent mettre en place un marché, de nombreuses législations sont à respecter et l'étude peut s'avérer longue.

Troisième démarche :

Maintenant que l'état des lieux a été fait, que nous connaissons mieux l'environnement d'un marché, le public visé, les intervenants et que nous avons quelques (bonnes, du moins on l'espère) idées, nous allons désormais continuer notre travail en argumentant lors d'entretiens avec nos interlocuteurs de la Ville de Rennes. L'élu de quartier, Monsieur SEMERIL étant ainsi le premier sollicité. Nous allons tenter de le sensibiliser à notre projet afin d'obtenir son soutien dans nos démarches. L'objectif des membres du groupe « Marché » est de pouvoir voir se mettre en place les premiers étals au Printemps 2005. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à travers le « Petit Mot Alphonse ».

Voici la liste des commerces souhaités pour ce marché. Dites-nous si elle peut vous correspondre. N'étant qu'au stade des démarches préalables, il est encore temps de compléter.

Venez nous rejoindre avec vos idées.

boucher charcutier
poissonnier
marchand de légumes
marchand de fruits
pain
galettes
fromager
volailles fermières
plats cuisinés (pizzas, couscous, paella....)
apiculteur
confitures.....

Petit dialogue entre amis ...juillet 2005

« Tiens tu habites dans le quartier ? »

« Oui depuis peu, j'ai trouvé pas loin de la place du marché. Super, Calme, et la marchandise, c'est du frais... »

Roulez respiriez.

PEUGEOT CORSA MONARK

VELO & Oxygen

Le nouvel espace 100% vélo près de chez vous.

CYCLES BONNAMY

Bianchi

10 Bd Léonard 35000 Rennes

tél 02.99.04.27
fax 02.99.88.88.58

BANETTE Boulangerie - Pâtisserie Philippe CHAUVIÈRE

8, bd LAENNEC 35000 RENNES Tél 02.99.36.26.37

PAINS SPECIALS

- Banette "fibres"
- Pain "briare"
- "La Banette"

Crédit Mutuel de Bretagne

"La bancassurance à proximité"

Caisse de Rennes-Liberté
73, rue Saint Hélier Rennes
Tél : 02.99.30.16.20
Fax : 02.99.65.55.57



SOS MIROITERIE

Travaux de miroiterie

C. DROUILLER
J.M. BUREL
56 rue Alphonse Guérin
35000 Rennes

Bris de glace
Vitrage isolant
Miroir
Vitrine
Agencement
Décoration

02.99.63.46.40
24h/24

Bernard MACE

Dépanages
Réparations
Toutes marques

VENTE NEUF OCCASION

MECANIQUE - TÔLERIE Garage du Vélodrome

7 rue Nadault de Buffon
35000 Rennes
Tél: 02.99.36.36.13
prendre rue A.Guitton puis 2ème à gauche.

Le pôle multimédia de l'Espace des 2 RIVES



Qu'est ce qu'un pôle multimédia ?

C'est un lieu où sont regroupés, ordinateurs, imprimantes, scanners, connexions Internet, nécessaires à la pratique de l'informatique "domestique".

Par qui et comment est-il géré ?

L'équipement en matériel informatique du pôle Multimédia est financé par la ville de Rennes qui en a confié la gestion par convention à Rennes Patros Association.

Ce pôle fait cependant preuve d'originalité dans sa gestion de fonctionnement en étant le fruit de la collaboration de l'Association de quartier Alphonse Guérin et de Rennes Patros Association.

Autre originalité, l'animation du pôle est assurée en majeure partie par des bénévoles de ces deux Associations.

Quel est son objectif ?

Donner accès, à un coût réduit aux Associations et aux habitants du quartier N° 2, à l'outil informatique.

Que peut-on y faire ?

A peu près tout ce que l'on souhaite en informatique dans les limites autorisées par la loi.

Initiation et perfectionnement

Qu'est ce qu'un ordinateur ? Comment utiliser un clavier, une souris ? Ecrire une lettre, faire un C.V.

Faire ses comptes, établir un devis, une facture. Créer des affiches, des cartes de visite, des invitations...

Transférer des photos numériques de son appareil photos numériques vers l'ordinateur, les classer, les transformer... Transformer ses vieux films super 8 en un format numérique, faire de la capture vidéo...

Connexion à Internet

Utiliser Internet pour des recherches diverses et variées, itinéraires routiers, recettes de cuisine, généalogie...

Communiquer avec des amis ou ses enfants et petits enfants, dans le monde entier. Créer sa boîte à lettres

Jouer

Jeux d'éveil, de découverte, de stratégie, de patience, de combat, en ligne ou en réseau

DATE PRÉVISIONNELLE
D'OUVERTURE
MI - OCTOBRE

Les Heures d'ouverture

Le samedi de 9H00 à 12H00 pour les adultes et les enfants de 8 à 14 ans

Le mardi soir de 19H00 à 21H30 pour les ados de 14 à 18 ans

Ouverture à la carte pour les Associations ou les projets collectifs d'habitants du quartier N° 2.

Les Tarifs

Adhésion au Pôle Multimédia : 10 €

Accès Internet et bureautique : 1,50 € de l'heure

Montage vidéo : 2 € de l'heure

L'ouverture plus large des horaires ne pourra se faire qu'avec la participation bénévoles des habitants.

Si vous disposez d'un créneau horaire régulier ou si vous pouvez vous engager sur un week-end ou toute autre forme de présence, même si vos connaissances en informatique ne sont pas (encore) très étendues, vous pouvez prendre contact avec

J. LAURENT

(02.99.36.64.06) ou Béatrice BERTHELOT-HELBERT (02.99.38.17.98) de l'association de quartier ou C. BOUETEL aux 2 RIVES.

Faites le pas...

BOULANGER - PATISSIER

ROULAND Stéphane

44 avenue Sergent Maginot
35000 RENNES
Tél : 02.99.36.30.33



D. E. C.
GAZ-FUEL-ELEC

DEPANNAGE ENTRETIEN CHAUFFAGE
PLOMBERIE ELECTRICITE
CHAUFFE-EAU - CHAUDIERES - BRÛLEUR

1 square Dr GUERIN tél : 02.99.38.03.03
35000 RENNES fax : 02.99.38.82.21



FÉMININ
COIFFURE MASCULIN
JUNIOR

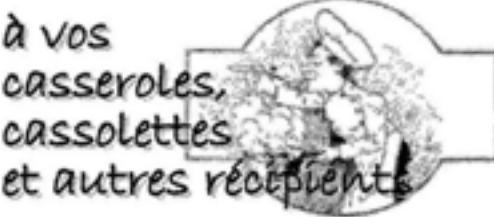
4, bd Villebois-Mareuil
35100 RENNES
tél : 02.99.36.14.96





bienvenue

Ecole primaire Pablo Picasso :
un nouveau directeur depuis la
rentrée



Joël THOMAS est dans l'enseignement public depuis plus de trente ans. Il habite le quartier Saint-Hélier. Le nouveau directeur a enseigné pendant 5 années à Louise Michel et connaît l'école Pablo Picasso pour avoir mené des projets communs aux deux écoles. Il a enseigné également à l'école Marie Pape-Carpantier et à l'école Liberté.

L'école primaire Pablo Picasso compte 111 élèves, pour la plupart du quartier, répartis dans 5 classes dont 28 élèves en CP. Six professeurs des écoles, dont le directeur qui bénéficie d'une décharge de service d'un jour par semaine, constituent l'équipe pédagogique.

Il souhaite poursuivre l'action pédagogique de Janick LERIDON partie à Cesson-Sévigné comme directrice à l'école Beau soleil.

Ainsi sont prévues : 2 classes de rivière en mars, 1 classe patrimoine sur Rennes et 2 classes recevrons en mars, Bernard Friot, auteur de littérature de jeunesse (Histoires pressées).

Le conseil d'administration de l'association le remercie par avance des initiatives qu'il pourrait prendre avec son équipe pour ouvrir l'école sur la vie du quartier. Nous sommes tout disposés à l'aider.

bonne retraite

**Le garage du Vélodrome,
c'était lui.**

Bernard MACE prendra sa retraite à la fin du mois de septembre. Il exerçait dans le quartier depuis ... au moins... Eh bien ça fait un "bail"... Vous lui demanderez et cela vous permettra de lui dire AU REVOIR et pour beaucoup, sûrement, MERCI.

La façade de ma maison a été taguée. A qui dois-je m'adresser pour faire enlever les tags ?

Le service Direction des Rue Propreté et Fêtes intervient gratuitement pour l'effacement de graffitis. Pour en bénéficier, il est nécessaire de porter plainte auprès des services de police et de signer une décharge écrite autorisant les services municipaux à intervenir.

Deux solutions pour faire votre demande :

- par téléphone ou fax : de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h
02.99.28.40.51 ou 02.99.28.58.46
- par courrier électronique : DRPF@ville-rennes.fr

TARTE AUX ARTICHAUTS ET AU SAUMON

Préparation : 10 mn

Cuisson : 35/40 mn

Ingrédients : (pour 4 personnes)

1 rouleau de pâte feuilletée
1/4 de l. de lait - 150 g de gruyère râpé - 2 tranches de saumon fumé
2 œufs - 2 cuillères à soupe de crème fraîche - 3 fonds d'artichaut frais, en boîte ou surgelés
1 cuillère à café de grain de coriandre - du sel - du poivre.

Recette

1 - Si les fonds d'artichaut sont surgelés, les laisser décongeler à température ambiante. Puis les détailler en fines lanières ainsi que les tranches de saumon.

2 - Préchauffer le four à 180° Th 6

3 - Humecter un moule à tarte et étaler la pâte feuilletée, en coupant ce qui dépasse.

4 - Disposer sur la pâte, en alternance, lanières de saumon et lanières d'artichaut.

5 - Parsemer de graines de coriandre.

6 - Préparer le mélange à quiche : cassez les 2 œufs, les battre en omelette puis, sans cesser de mélanger, incorporer le lait, la crème et le gruyère râpé. Saler légèrement. Donner plusieurs tours de moulin à poivre et verser le tout sur le fond de tarte.

7 - Glissez dans le four et laisser cuire de 35 à 40 mn.

8 - Servir chaud, accompagné d'une salade verte.

Merci Thérèse...

le pacific

Annick et Yves POULY

Tabac-Presse-Loto
Développement Photo
Photocopies

96, rue Alphonse Guérin
35000 RENNES



Restaurant
"L'écume de mer"

4, bd Villebois Mareuil
35000 RENNES

02 99 54 20 90

GISELE COIFFURE

27, bd Villebois Mareuil
35000 RENNES

sur rendez-vous
02.99.38.59.57

*sortie à Féins
mai 2004*



Que dire de plus!!!

Il faut venir voir!!! C'est tous les jeudis aux 2 RIVES.

Opération solidarité réussie au lycée Laënnec



Les élèves du Lycée Laënnec-Robidou ont déposé les bénéfices de leur journée d'engagement solidaire à l'association *Solidarité Afrique vers l'Avenir*.

En effet, les élèves avaient souhaité organiser, le 5 mai dernier, une journée d'action destinée à sensibiliser l'opinion au commerce équitable et aux actions solidaires et humanitaires.

Ils avaient profité de la célébration du centenaire de leur établissement pour ouvrir un village associatif (constitué d'associations diverses: UNICEF, artisans du monde, Max Havelaar, Darah Afghanistan, REAS initiative, Artisans du monde, Tarbyya Tatali, ...) et prévoir des animations festives, musicales et sportives. En soirée un concert de métalrock et de *drum and bass* est venu clôturer cette journée d'action.

" Nous sommes heureux d'avoir réussi à mener notre projet jusqu'à son terme. On a l'intention d'organiser une nouvelle session l'année prochaine " confie Olivier Godin, un des élèves organisateurs.

Les élèves ont souhaité verser les gains de la journée d'une valeur de 340 € à *Solidarité Afrique vers l'avenir*. Cette toute nouvelle association milite en faveur d'écoles d'Afrique du Sud isolées où les enfants n'ont pas les mêmes chances qu'ailleurs .

" Il existe en effet de nombreuses disparités héritées de la politique d'Apartheid " explique Myriam Lécrivain, membre actif de l'association, très touchée par l'action de ces jeunes militants.

Une opération-solidarité, donc parfaitement réussie pour le lycée Laënnec.

quartier tout

"Le samedi 5 juin, les jeunes du quartier Alphonse Guérin se sont réunis pour disputer un tournoi de football dans l'enceinte du Stade Commandant Bougoin (Vélodrome).

Les matchs ont débuté vers 14 h et se sont achevés vers 18 h. Nous étions environ 45 adolescents de 12 à 16 ans répartis dans 6 équipes, qui ont évolué dans deux poules différentes. Les deux premières équipes de chaque poule se sont regroupées pour former des demi-finales, puis une finale.

La gestion du temps a été facilitée par l'utilisation de deux terrains, le terrain de handball et celui de basket, situé derrière les buts. L'ensemble des matchs s'est déroulé dans la bonne humeur et aucun débordement n'a été recensé. L'après-midi s'est terminé par une remise de coupe aux vainqueurs et un pot offert par l'association Alphonse Guérin.

Seule fausse note : ce tournoi n'a pu être joué sur le terrain en herbe. En effet, malgré, à priori, l'accord des élus, un directeur (?) des sports de la Ville de Rennes a refusé, sans explication valable, l'utilisation de ce terrain.

Notons toutefois que cet événement n'aurait pu avoir lieu sans l'aide précieuse de Yannick Pansart, Responsable du complexe sportif. Nous attendons donc avec impatience le prochain tournoi l'année prochaine avec nous l'espérons, une aussi bonne ambiance et, pourquoi pas, un accès au terrain en herbe ?"

P. ROLLAND

*Regard
sur le passé
de notre quartier*

*à la découverte
d'une
prison militaire.*

Bon nombre de Rennais n'ignorent pas que le second procès du capitaine Dreyfus eut lieu à Rennes en 1899, dans l'actuel lycée Emile Zola. Mais savent-ils, lorsqu'ils fréquentent le TNB que celui-ci est construit à l'emplacement de l'ancienne prison militaire où l'accusé était logé durant les journées d'audience ?

Dès le commencement de la Révolution, 2 prisons civiles – la Tour du Bât et la prison St Michel - reçurent des prisonniers militaires. En l'an VI, cette dernière fut évacuée et la Tour du Bât conserva seule cette destination jusqu'en 1838. Comme cette dernière appartenait au département, l'on prévoyait que, tôt ou tard, l'on serait forcés de la rendre à qui de droit.

En 1822 fut élaboré le projet, pour 1835, d'une salle de conseil de guerre, dans l'ancienne église du Bon Pasteur.

En 1830, sous l'administration de M. Lorges, maire, le projet d'une prison militaire, proche du Colombier, fut confié aux soins du génie militaire.

A la fin de l'année 1838, le département demanda l'évacuation de la Tour du Bât, qui eut lieu 1^{er} décembre et prêta à l'administration de la guerre la prison St Michel qui reçut les prisonniers évacués de la tour du Bât.

En 1839, le projet du Bon Pasteur, ex-couvent, fut jugé. Devenu atelier d'habillement de troupes puis caserne, ce bâtiment abrite aujourd'hui le Conseil Général et le club de la presse.

Durant une trentaine d'années, de nombreux débats eurent lieu pour la construction d'une prison militaire : en 1837 au quartier St Georges, en 1838 avec l'éventuelle acquisition de la prison St Michel, en 1840 avec la demande d'autorisation de choisir un emplacement pour un bâtiment neuf, en 1841 avec l'ajournement en attente de décisions ministérielles, en 1843 avec le projet près du Colombier, en 1843/44 avec le projet de construction d'une prison avec son conseil de guerre entre la rue E. Souvestre et l'actuelle rue d'Isly, projet rejeté, en 1845, on revient à celui du Colombier qui sera à nouveau rejeté. En 1846, une décision ministérielle admet le principe de construction d'une prison à l'emplacement de l'actuelle rue de Plélo. Mais, en 1848, en attente de fonds, la construction est encore ajournée. En 1849, renonçant à cette construction, la demande est faite d'installation à la caserne Kergu, située à l'emplacement de l'actuelle Cité administrative. Ce projet sera, à nouveau, ajourné. En 1866, la maison centrale St Hélier devenant libre, est affectée à l'armée. La maison St Hélier fut, à l'origine, un manoir puis un petit séminaire. Lorsque celui-ci s'établit, en 1772, au Couvent des Catherinettes, rue de Paris, il céda la place à une maison de force et de mendicité située auparavant, faubourg de Paris. En 1810, celui-ci fut remplacé par la prison des femmes qui l'occupa jusqu'à la construction actuelle de la maison centrale. Les bâtiments libérés furent, alors, affectés à l'armée. Parmi les détenus célèbres à St Hélier, on notera Jean Cottreau alias Jean Chovan de 1786 à 1789.

En 1925, la prison militaire St Hélier fut désaffectée mais durant la guerre 39/45, elle servit aux droits communs ainsi qu'aux politiques.

Dans les années 1950, s'installèrent une école de puériculture, la Croix-Rouge et un dispensaire antituberculeux qui seront détruits, permettant la construction en 1969 de la Maison de la Culture qui deviendra, plus tard, le TNB.

L'association vous donne rendez-vous...

"TOUT RENNES COURT", dans le quartier dimanche 10 octobre

concours de belote
samedi 16 octobre

14h
aux 2 RIVES

FÊTE D'AUTOMNE
samedi 27 novembre
en soirée
ANIMATION
aux 2 RIVES

Journal N°27
décembre

Réunion de préparation
19 octobre 20h au bungalow.

Vous souhaitez
un engagement,
rencontrer du monde,
devenir journaliste...
Venez vous associer
à la rédaction du journal.
Contact 02.99.36.64.06


Décoration Enseignes Publicité
L'Atelier
DEP PUBLICITE
vous propose
une large gamme de réalisations
tant en Publicité peinte
et adhésive (PAO) qu'en Décoration.
24 r Alphonse Guérin 35000 Rennes
02 99 36 93 65 Fax : 02 99 38 66 61


Les Agences de Province
6 bd Laënnec 35 RENNES
02.99.87.55.56
*Transactions Neuf et Revente
Location et Gestion immobilière
Expertise/Estimation de biens*
www.agencesdeprovince.com


Daniel FRIOLAUD
2 Bd Laënnec 35000 RENNES
Tél : 02.99.36.76.09